

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-AE88

présenté par

Mme Robert-Dehault, M. Buisson, M. Chenu, M. François, Mme Galzy, M. Guiniot,
Mme Hamelet, M. Jolly, Mme Le Pen, Mme Menache et M. Pfeffer**ARTICLE 35****ÉTAT B****Mission « Action extérieure de l'État »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Action de la France en Europe et dans le monde	3 500 000	0
Diplomatie culturelle et d'influence	0	5 599 333
Français à l'étranger et affaires consulaires	0	0
TOTAUX	3 500 000	5 599 333
SOLDE	-2 099 333	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose de revenir sur les 5 599 333 € d'augmentation des crédits alloués pour les bourses des étudiants étrangers de la sous action n° 3 « bourses - enseignement supérieur et recherche » de l'action n° 4 « enseignement supérieur et recherche » du programme 185 « diplomatie culturelle et d'influence » pour abonder les sous actions n° 1 « actions consacrées à la formation de l'encadrement (défense et sécurité) des partenaires » et n° 2 « consacrées à l'ingénierie de sécurité et de défense » de l'action n° 5 « coopération de sécurité et de défense » du programme n° 105 « action de la France en Europe et dans le monde », à hauteur respectivement de 3 000 000 € et 500 000 €.

Cet amendement propose de renforcer les crédits alloués pour le financement de les formations et expertises des élites, des cadres militaires et de sécurité intérieure en France ainsi que les formations militaires dispensées avec nos partenaires africains. Le contexte international tendu explique cette demande de renforcement de financement.